

AGENCE COMPTABLE - Bureau du recouvrement
Affaire suivie par : Fatima KHARTI

FICHE DE SUIVI

DOSSIER : BPNH PLANETE IMAGE - CLIENT 781

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DU 18/02/2019

FACTURES LOYER

210071002 - 02/04/2019 - 6 756.02 €

210068303 - 14/12/2018 - 2 914.36 €

210024300 - 14/11/2014 - 5 667.51 € Solde

FACTURES FLUIDES

210070972 - 28/03/2019 - 228.59 €

210067301 - 15/11/2018 - 715.18 €

MONTANT TOTAL : 16 281.66 €

Déclaration de créance le 05/04/2019

21/02/2019 : Inventaire avec prise a été établi

09/05/2019 : Dossier géré par le Mandataire judiciaire, Mr Vincent de Carrière, information communiquée à la DCP

10/05/2019 : La SARL BPNH - PLANETE IMAGE fait l'objet d'une saisie vente de l'actif par le commissaire-priseur Mr Hervé TABUTIN

04/07/2019 : Dépôt de requête de Mr Vincent de CARRIERE, Mandataire judiciaire, auprès du Juge Commissaire en charge de la présente procédure de liquidation judiciaire

18/07/2019 : Ordonnance du Tribunal de Commerce de Marseille :

- Abandon des actifs invendus aux enchères publiques
- Actifs résiduels devenant la propriété de l'AMU

CERTIFICAT D'IRRECOUVRABILITE

L'Agent Comptable propose au Conseil d'Administration, l'admission en non valeur de la créance suivante :

ETAT DETAILLE DE LA SOMME DUE

Débiteur : SARL BPNH – PLANETE IMAGE – Client : 781

Nature de la dette	CF	MONTANT EN EUROS	OBSERVATIONS
Factures Loyer et Fluides 2018/2019	9000ADFI	16.281,66 €	FLUIDES ET LOYERS 2018 - 2019 LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DU 18/02/2019 21/02/19 : Inventaire avec prisé établi 05/04/19 : Déclaration de Créance Mandataire judiciaire : Mr Vincent de CARRIERE 10/05/19 : Saisie-vente de l'actif de la société par la commissaire-priseur Mr Hervé TABUTIN 04/07/19 : Dépôt de requête du Mandataire judiciaire auprès du Juge Commissaire, au Tribunal de Commerce de Marseille 18/07/19 : Ordonnance du Tribunal, par ces motifs : - Abandon des actifs invendus aux enchères publiques - Actifs résiduels devenant la propriété de l'AMU
<u>TOTAL</u>		<u>16.281,66 €</u>	

Reste à recouvrer la somme de **16.281,66 € (SEIZE MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT UN EUROS ET SOIXANTE SIX CENTIMES D'EUROS)**

Motif : Société en Liquidation judiciaire simplifiée – Ventes aux enchères infructueuses

Marseille, le 10 septembre 2019

L'Agent Comptable,

Isabelle LECLERCQ



APPROBATION DU CA :

- ☐ Accepte
- ☐ N'accepte pas

NB : Par décision en date du 17 janvier 2012, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer au Président la décision de prononcer les remises gracieuses et les non-valeurs des créances de l'Université inférieures à 10 000 €.

De: Procédure Marseille <proceduremarseille@etude-decarriere.fr>
Envoyé: vendredi 26 juillet 2019 10:32
À: HAMIDA Hadia
Cc: SPATOLA Sylvie; PICLET Diane; BERKOWITZ Nicole; Etude de Carrière - Marseille
Objet: RE: VOS REF 2019-419 / SARL BPNH / LIQUIDATION JUDICIAIRE
Pièces jointes: 7180_2019j00131_sarl_b_p_n_h__ordonnance_no_2019m03933.pdf

Bonjour,

Dans le prolongement de nos derniers échanges, vous trouverez ci-joint l'ordonnance rendue par Monsieur le Juge-Commissaire, reçue ce jour, autorisant l'abandon des actifs résiduels appartenant à l'entreprise BPNH et devenant dès lors, la propriété de l'AMU.

Je tenais à vous en informer et vous souhaite bonne réception de la présente,

Cordialement.

Marie-Laetitia DEL BANO

Collaboratrice

p/o Me Vincent de CARRIERE

Mandataire judiciaire – 50, Rue Sylvabelle – 13006 MARSEILLE - 04 91 52 00 01



De : Procédure Marseille

Envoyé : jeudi 4 juillet 2019 17:17

À : 'HAMIDA Hadia' <hadia.HAMIDA@univ-amu.fr>

Cc : SPATOLA Sylvie <sylvie.spatola@univ-amu.fr>; PICLET Diane <diane.piclet@univ-amu.fr>; BERKOWITZ Nicole <nicole.berkowitz@univ-amu.fr>

Objet : RE: VOS REF 2019-419 / SARL BPNH / LIQUIDATION JUDICIAIRE

Madame,

Nous devrions recevoir l'ordonnance dans un délai raisonnable de 8 à 10 jours.

A ce jour, je vous informe que l'AGS (*Organisme prenant en charge les sommes dues aux salariés*) n'a pas encore procédé à l'avances des sommes sollicitées par nous. Une partie des créances dont l'AGS sera, prochainement, titulaire bénéficieront d'un rang dans les répartitions primant l'ensemble des créanciers de la procédure.

En tout état de cause, les fonds perçus par la procédure demeurent insuffisants pour envisager une répartition au profit d'autres créanciers de la procédure.

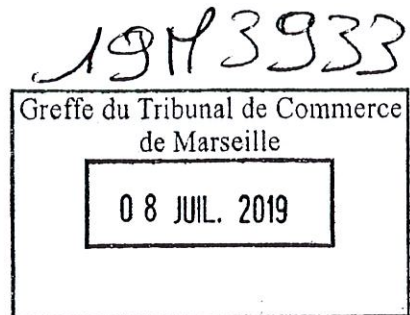
Dès lors, j'ai le regret de vous informer qu'il semble peu probable qu'AMU perçoive des fonds sur le montant déclaré.

Je tenais à vous en informer.

Cordialement.

Marie-Laetitia DEL BANO

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE



Mandataire judiciaire à la Sauvegarde, au Redressement et à la Liquidation judiciaires des entreprises

*Affaire : SARL B.P.N.H - PLANETE IMAGE (7180)
Liquidation judiciaire : 18 février 2019
Juge Commissaire : Madame Jeanne FEYDEL
N° Greffe : 2019P00187/B.2700*

REQUETE

***A Madame le Juge Commissaire de la liquidation judiciaire de la
SARL B.P.N.H - PLANETE IMAGE
Aux fins d'être autorisé à abandonner des actifs***

Le soussigné, Maître Vincent de CARRIERE, Mandataire Judiciaire, demeurant 50, Rue Sylvabelle – 13006 MARSEILLE,

Agissant en qualité de Mandataire Judiciaire à la liquidation judiciaire de la **SARL B.P.N.H - PLANETE IMAGE**,

Nommé à ces fonctions par Jugement du Tribunal de Commerce de Marseille en date du 18 février 2019,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que par jugement en date du **18 février 2019**, le Tribunal de Commerce de Marseille a prononcé la liquidation judiciaire de la **SARL B.P.N.H - PLANETE IMAGE** exerçant une activité de **Reprographie de tous formats, micro éditions, publication assistée par ordinateur, service informatique**, situé 163, Avenue de Luminy - Facultés des Sciences - **13009 MARSEILLE**

Qu'aucune poursuite d'activité n'a été autorisée par le Tribunal,

Qu'un inventaire avec prise a été établi par le 21 février 2019,

Que l'entreprise exploitait son activité au sein d'un local mis à disposition par l'Université Aix-Marseille au titre d'une autorisation d'occupation temporaire,

Que dès lors, **toute possibilité de valoriser le fonds de commerce est à exclure**,

Que l'occupation précaire venait à échéant au 31.03.2019, de sorte que la dirigeante a été contrainte de régulariser une déclaration de cessation des paiements

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE

Qu'il ressort de cet inventaire un actif prisé tel que :

	Valeur d'exploitation	Valeur de réalisation
Inventaire	9 280 €	2 470 €

Qu'en application des dispositions de l'article L 642-22 du Code de Commerce, l'inventaire a été publié sur le site internet du Conseil National des Mandataires Judiciaires,

Qu'aucun candidat ne s'est manifesté à ce jour pour la reprise à l'amiable de tout ou partie des actifs,

Qu'en application des dispositions de l'article L644-2 et L644-5 du Code de commerce, j'ai sollicité Maître Hervé TABUTIN, Commissaire-Priseur désigné, aux fins de procéder à la vente des actifs de gré à gré ou aux enchères publiques,

Que la procédure a perçu 1 600 € au titre des réalisations mobilières,

Que par lettre datée 26 juin 2019, reçue le 28 juin 2019, Monsieur Yvon BERLAND, Président d'Aix-Marseille Université, a informé le soussigné avoir constaté, suite à la remise des clés par le Commissaire-Priseur, la présence d'actifs résiduels entreposés au sein des locaux,

Qu'interrogé sur ce point, Maître Hervé TABUTIN a indiqué avoir été contraint d'abandonné une partie des actifs sur place en l'état d'une carence sur enchère,

Que dans ces conditions, il y a lieu d'abandonner les actifs – *selon la liste jointe à la présente requête* – n'ayant pas trouvé acquéreur dans le cadre de la vente aux enchères publiques organisée par le Commissaire-Priseur désigné,

C'est pourquoi, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Madame le Juge Commissaire, de bien vouloir autoriser l'exposant, en application des dispositions de l'article L 621-9 du Code de Commerce, à abandonner l'actif invendu aux enchères publiques par le Commissaire-Priseur et dépendant de la présente procédure.

ET VOUS FEREZ JUSTICE

Faite à Marseille,
Le 4 juillet 2019

Vincent de CARRERE



Mandataire judiciaire à la Sauvegarde
au Redressement et à la Liquidation
judiciaires des entreprises



Etude d'Aix-en-Provence Aix-Métropole-Bât E-38, av. Malacrida CS10730
13617 Aix-en-Provence Cedex 1 - 0442 21 12 63
Etude de Gap 3, rue Capitaine de Bismarck 05008 Gap - 0492 49 66 82
Etude de Marseille 17, rue Venture 13001 Marseille - 0491 01 14 11

DECLARATION

Le soussigné Monsieur Bernard PARVILLE

Agissant en qualité d'ancien dirigeant de :

SARL B.P.N.H - PLANETE IMAGE - n 7180

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE

PLANETE IMAGE
163, Avenue de Luminy
Facultés des Sciences
13009 MARSEILLE

Déclare sur l'honneur - par la présente - avoir informé les organes de la procédure de l'intégralité de l'actif mobilier et immobilier dépendant de la procédure,

Donne par la présente son accord à la cession de tout bien, meuble ou immeuble dépendant de la liquidation judiciaire de son entreprise, à l'amiable et ce à un prix au moins égal à la valeur d'inventaire ou à défaut, aux enchères publiques par les soins de Maître Vincent de CARRIERE, Mandataire Liquidateur.

En cas de vente de fonds de commerce, je déclare être favorable à sa réalisation au profit du candidat qui offrira le meilleur prix.

Dispense le Juge Commissaire de le convoquer devant lui pour être entendu sur cette vente, et compte tenu de ce qui est dit ci-dessus, dispense le liquidateur de me communiquer les offres reçues.

Donne par la présente son accord à la restitution :

- du matériel figurant sur l'état des inscriptions.
- du matériel figurant sur l'inventaire établi par mes soins et par le commissaire priseur.
- du matériel revendiqué par toutes sociétés.

Le matériel est localisé à : 163 Avenue de Luminy 13009 Marseille -

Fait à MARSEILLE, le : 22/02/19

Signature

Hervé TABUTIN
Commissaire Priseur Judiciaire
51 RUE ALFRED CURTEL
13010 MARSEILLE
Tél. 04.91.79.09.93 – FAX. 04.91.79.04.73
Site : www.interencheres.com - E-mail : tabutin@interencheres.com

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE

DOSSIER N° : 203247
GREFFE N : B2700

CORRESPONDANT : Maître DE CARRIERE
Mandataire
Réf : 7180

Liquidation Judiciaire Simplifiée **SARL BPNH - PLANETE IMAGE**
163, avenue de Luminy Faculté des Sciences
13009 MARSEILLE

DATE JUGEMENT : 18-02-2019

DATE INVENTAIRE : 21-02-2019

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE

Hervé TABUTIN
Commissaire Priseur Judiciaire
51 RUE ALFRED CURTEL
13010 MARSEILLE

Tél. 04.91.79.09.93 – FAX. 04.91.79.04.73
Site : www.interencheres.com - E-mail : tabutin@interencheres.com

AFF : SARL BPNH - PLANETE IMAGE
DOSSIER GREFFE N° . B2700
REF : 203247

Je soussigné **Maître Hervé TABUTIN**, Commissaire-priseur,
demeurant 51 rue Alfred Curtel – 13010 Marseille

Maître DE CARRIERE VINCENT, Mandataire
demeurant 17 RUE VENTURE 13001 MARSEILLE

SARL BPNH - PLANETE IMAGE
163, avenue de Luminy Faculté des Sciences
13009 MARSEILLE

désigné en cette qualité par jugement du **TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE**
déclarant la dite :

Liquidation Judiciaire Simplifiée : 18/02/2019

ai procédé à l'inventaire descriptif et estimatif du matériel dépendant de l'actif de l'affaire cité en
référence.

Dès réception du mon mandat, je me suis rendu le **21-02-2019** à l'adresse indiquée, où j'ai été reçu par
Monsieur PARVILLE qui m'a présenté le matériel ci-après décrit :

AFF : SARL BPNH - PLANETE IMAGE
DOSSIER GREFFE N° B2700
REF : 203247

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE

SARL BPNH - PLANETE IMAGE
163, avenue de Luminy
Faculté des Sciences
13009 MARSEILLE

DESCRIPTIF SUCCINCT DES LOCAUX :

Local : 80 m2

Propriétaire : Faculté des Sciences

DOCUMENT ET ARCHIVES COMPTABLES

Conformément à la mission qui m'a été confié par le **TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE**, suite à son jugement rendu en date du **18/02/2019**, j'ai demandé à **Monsieur PARVILLE** de me présenter les éléments comptables.

Celui-ci m'a indiqué que la comptabilité se trouvait au **Cabinet DELEXPART à MARSEILLE**

Dernières écritures passées jusqu'à ce jour.

MOBILIER ET MATERIEL	Exploitation	Réalisation
1 banque 3 éléments, 1 table rectangulaire, 1 réfrigérateur CURTISS, 5 étagères métalliques, 1 paperboard, 6 tables, 4 servantes, 4 rafraichisseurs d'air, 2 tables bureau rectangulaires, 5 chaises, 1 table informatique, 2 tables, 1 télécopieur Brother fax T104 1 chaise dactylo, 1 fauteuil, 2 tréteaux, 1 plateau, 1 classeur à tiroirs. EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE	1 200	300
1 ordinateur 52X, 1 ordinateur COMPAQ, 1 ordinateur EBOX, 3 claviers, 1 souris, 1 ordinateur COMPAQ avec écran, claviers, souris, 1 imprimante BROTHER HL 1430	100	30
1 caisse enregistreuse CASIO SE-C3500 avec tiroir-caisse	250	100
1 ordinateur avec écran, clavier, souris.	20	MEMOIRE
1 appareil de recharge CARTALIS pour cartes	100	50
1 ordinateur avec 2 écrans, 2 claviers, 2 souris, 1 imprimante CANON PIXMA IP5200R, 1 ordinateur HP, 1 imprimante XEROS 8400, 1 écran	200	40
1 relieuse GBC, 1 relieuse LAMIREL, 1 relieuse GBC métallique, 1 plastifieuse A3 FELLOWS, 2 relieuses UNI BIND, 1 destructeur de papier REXEL, 1 servante, 1 massicot 150.	400	150
2 climatiseurs MITSUBISHI	400	MEMOIRE
1 photocopieur CANON IRV 3580	400	100
2 photocopieurs CANON IR 7086	100	500

MOBILIER ET MATERIEL (suite)	Exploitation	Réalisation
1 traceur CANON IPF 8300 avec ordinateur, écran, clavier et souris, 1 traceur CANON PRO 4000S avec ordinateur, écran, clavier et souris,	1 400	600
1 scanner OCE 9400 avec imprimante OCE 9400, 1 plieuse de plan OCE 9400	800	300
TOTAL MOBILIER ET MATERIEL	5 370	2 170

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE

STOCK	Exploitation	Réalisation
Papier, reliures plastique, reliures thermocollées, reliures métalliques	3 900	300
TOTAL STOCK	3 900	300

LOCATION, DEPOT ET AUTRES

LOCATION GRENKE - Contrat N° 075024950

1 photocopieur CANON 5030 i,
1 photocopieur CANON 6275 i

PROPRIETE ORANGE

1 live box

CLES

Il m'a été remis 2 trousseaux de 3 clés.

TOTAL GENERAL	9 270	2 470
----------------------	--------------	--------------

Hervé TABUTIN

Commissaire Preneur Judiciaire

51 RUE ALFRED CURTEL

13010 MARSEILLE

Tél. 04.91.79.09.93 – FAX. 04.91.79.04.73

eMail : tabutin@interencheres.com – Site : www.interencheres.com

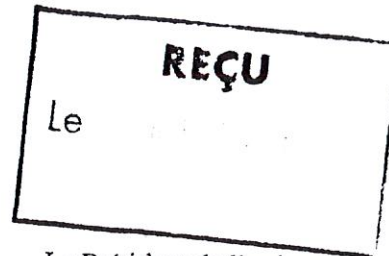
Dossier N° 203247 BPNH - PLANETE IMAGE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE

RECAPITULATIF

RECAPITULATIF INVENTAIRE	Exploitation	Réalisation
TOTAL MOBILIER ET MATERIEL	5 370	2 170
TOTAL STOCK	3 900	300
TOTAL GENERAL	9 270	2 470





Le Président de l'université

à

**Direction de la commande publique
PFSA**

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE**

Mandataire judiciaire à la Sauvegarde
au Redressement et à la Liquidation judiciaire
des entreprises
Maître Vincent DE CARRIERE
50 rue Sylvabelle
13006 MARSEILLE

Objet : liquidation judiciaire simplifiée - BPNH PLANETE IMAGE SARL

N/Réf. : 2019- 419

V/Réf. : mandat n° 7180

Réf. Créance : 11039869 - chirographaires

Lettre recommandée AR : 1A 164 705 2964 4

Dossier suivi par : Hadia HAMIDA

Tél : 04 86 09 08 92

hadia.hamida@univ-amu.fr

dcp-aot@univ-amu.fr

Copie : Maître TABUTIN Hervé, commissaire-priseur

PJ : 1

Marseille, le 26 juin 2019

Cher Maître,

L'université d'Aix Marseille est créancière de la SARL BPNH PLANETE IMAGE pour un montant déclaré de 16 281,66 euros. Cette société est en liquidation judiciaire simplifiée. Le commissaire-priseur, maître TABUTIN Hervé a procédé à la vente du matériel situé dans le local attribué à la société sur le campus de Luminy (TPR2 grand hall 163 avenue de Luminy 13009 Marseille). Une partie du matériel n'a pas trouvé acquéreur. Il est dans un très mauvais état. (Cf. en PJ la liste du matériel restant dans le local). Le commissaire-priseur a restitué les clés mais le local n'est pas vide.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'indiquer le sort juridique et physique de ce matériel.

La difficulté étant que ce local doit impérativement être vidé en raison de travaux en cours qui risquent de l'endommager. Par ailleurs, je ne veux pas conserver juridiquement la garde d'un matériel qui ne m'appartient pas.

Ce matériel devient-il la propriété d'AMU ? Auquel cas, je vous remercie de bien vouloir me produire une attestation écrite d'abandon en ce sens afin de pouvoir intégrer ce matériel dans l'inventaire d'AMU et décider de son affectation.

Je vous remercie de votre prompt retour sur ces points.

Je vous prie d'agréer, Cher Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Yvon BERLAND



EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE

Liste du matériel restant dans le local du BPNH PLANETE IMAGE au 18 juin 2019

3 imprimantes CANON (grand modèle) :

- DADF-AT1 - 21WEF16249
- DADF-L1 - MZV62832
- DADF-X1 - 21PWE 04790

1 imprimante CETECOM (grand modèle) : machine 9476 N° de série 15869

1 imprimante (petit modèle) marque BROTHER Modèle HL1430

1 fax

1 onduleur UNITEC N° de série 035851110976

1 scanner marque LAMIREL modèle maxiplast 260P N° de série : 045500

2 PC (écran + tour) + 2 tours

4 petites climas mobiles (rafraichisseurs)

1 caisse d'enregistrement CASIO N° de série : EX59401 3600 532

1 aspirateur PHILIPS

Mobilier : 5 armoires/étagères métalliques + 8 tables + 1 vieux bureau + 3 tabourets + 1 chaise + 2 supports informatique + 2 fauteuils de bureau + 1 lampe de bureau + 4 poubelles.

Consommables : bobines de fil métalliques, cartons, seaux, balais, agraffes, cartons d'archives, chemises, rouleaux à posters...

Responsable de la
Faculté des Sciences - site de Luminy
Aix-Marseille Université

Nicolas BERKOWITZ

Procédure Marseille

De: contact@tabutinencheres.com
Envoyé: mercredi 3 juillet 2019 12:23
À: Procédure Marseille
Objet: RE: SARL BPNH - PLANTE IMAGE / ACTIFS INVENDUS

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Mon Cher Maître,

Je vous confirme qu'une partie des actifs de la SARL BPNH – PLANETE IMAGE n'a pas trouvé preneur lors de la vente aux enchères et ont été abandonnés sur place.

Bien cordialement,

Nadine

ETUDE DE MAITRE HERVE TABUTIN

COMMISSAIRE PRISEUR

51 RUE ALFRED CURTEL - 13010 MARSEILLE

TEL : 04.91.79.09.93 - FAX : 04.91.79.04.73

e-mail : tabutin@interencheres.com

De : Procédure Marseille [mailto:proceduremarseille@etude-decarriere.fr]

Envoyé : lundi 1 juillet 2019 18:23

À : tabutin@interencheres.com

Objet : SARL BPNH - PLANTE IMAGE / ACTIFS INVENDUS

Mon Cher Maître,

Dans le cadre de l'affaire visée en références, je vous prie de trouver ci-joint une lettre reçue du Directeur d'Aix-Marseille Université aux termes de laquelle, ce dernier précise que du matériel, invendu aux enchères, demeurerait entreposé au sein du local anciennement exploité par la société BPNH PLANETE IMAGE.

Avant de saisir le Juge Commissaire aux fins d'autoriser l'abandon desdits actifs, je vous remercie de bien vouloir me confirmer l'information transmise.

Dans l'attente de vous lire,

Cordialement.

Marie-Laetitia DEL BANO

Collaboratrice

p/o Me Vincent de CARRIERE

Mandataire judiciaire – 50, Rue Sylvabelle – 13006 MARSEILLE - 04 91 52 00 01



Tribunal de Commerce de Marseille

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE

ORDONNANCE

Nous, Jeanne FEYDEL, Juge-Commissaire de la procédure de Liquidation Judiciaire simplifiée de :

SARL B.P.N.H - PLANETE IMAGE
PLANETE IMAGE
163, Avenue de Luminy
Facultés des Sciences
13009 MARSEILLE

Assisté par le Greffier,

Vu le jugement du 18 février 2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la SARL B.P.N.H - PLANETE IMAGE

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu l'inventaire établi par Maître Hervé TABUTIN,

Vu la lettre du 26 juin 2019 adressée par Monsieur Yvon BERLAND, Président d'Aix-Marseille Université,

Vu les observations écrites du Commissaire-Priseur,

Vu les actifs résiduels, entreposés au sein du local anciennement exploité par la SARL BPNH au titre d'une occupation temporaire, n'ayant pas trouvé acquéreur dans le cadre de la vente aux enchères publiques organisée par Maître Hervé TABUTIN,

Vu les dispositions de l'article L 621-9 du code de commerce,

PAR CES MOTIFS

AUTORISONS Maître Vincent de CARRIERE, ès qualité, à abandonner les actifs invendus aux enchères publiques et dépendant de la présente procédure,

DISONS que la présente sera notifiée par les soins du greffe :

SARL B.P.N.H - PLANETE IMAGE Chez Monsieur Bernard PARVILLE - 24, Chemin du Moulin Mouriès - 13600 CEYRESTE

Maître Vincent de CARRIERE – Mandataire Judiciaire – 50, Rue Sylvabelle – 13006 MARSEILLE

Maître Hervé TABUTIN – Commissaire-Priseur – 51, Avenue Alfred Curtel – 13010 MARSEILLE

Marseille, le

18 JUL. 2019

LE JUGE COMMISSAIRE



LE GREFFIER

